

# Le traitement par anse diathermique (LEEP)

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Nord-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec



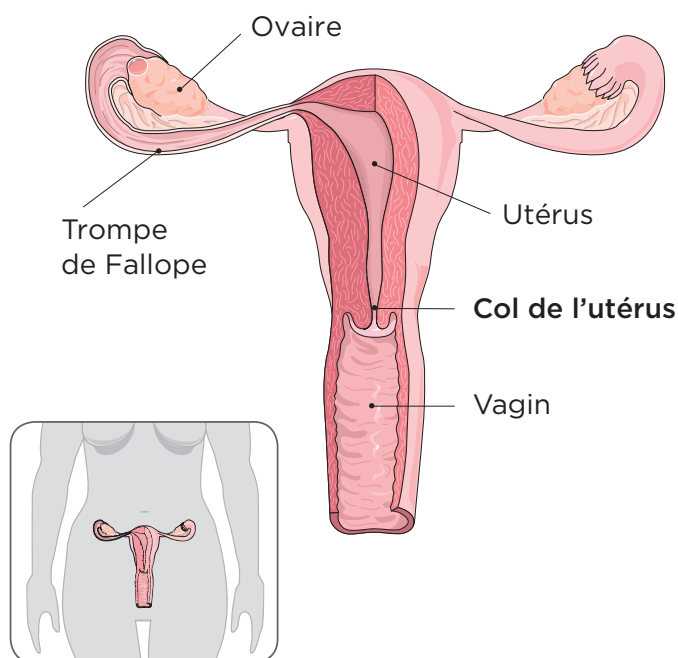
Document produit par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, diffusé avec son autorisation et adapté à la demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

**Vous allez bientôt subir une intervention appelée « traitement par anse diathermique ». Elle permet de retirer des cellules précancéreuses du col de l'utérus. Cette fiche explique pourquoi on fait l'intervention, comment elle se passe et ce qu'il faut surveiller après.**

## Qu'est-ce que le traitement par anse diathermique ?

Il s'agit d'une intervention qui sert à enlever des cellules précancéreuses sur le col de l'utérus.

L'instrument utilisé, l'anse diathermique, est un petit fil en métal traversé d'un courant électrique. Le terme LEEP est employé couramment pour nommer l'intervention. Il s'agit du mot formé par les termes anglais « Loop Electro Excision Procedure ».



Après plusieurs années, souvent plus de 10 ans, des cellules précancéreuses peuvent se transformer en cancer. C'est pourquoi il est important de les traiter quand elles sont découvertes. Le dépistage et le traitement de ces cellules anormales visent à prévenir le cancer du col de l'utérus.

## Quels sont les risques de l'intervention ?

Toutes les interventions comportent des risques. Le traitement par anse diathermique peut causer des complications, mais elles sont **très rares**.

- Saignements plus importants que ceux des règles.
- Infection (pertes vaginales qui sentent mauvais, fièvre de plus de 38,3 °C ou 101 °F).
- Fort maux de ventre.
- Si vous tombez enceinte, risque de perdre vos eaux et d'accoucher un peu plus tôt.

Parfois, il arrive que des cellules précancéreuses restent, ce qui exige une nouvelle intervention.

## Quelles sont les précautions à prendre avant l'intervention ?

- Si vous prenez un médicament anticoagulant (ex. : Coumadin, Héparine, Aspirine), dites-le à votre médecin au moment du rendez-vous médical qui a lieu avant votre intervention. Il vous dira s'il faut arrêter de le prendre, et quand.
- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun lorsque vous venez à l'hôpital pour subir l'intervention.

## Quelles sont les étapes de l'intervention ?

L'intervention dure en tout entre 10 et 30 minutes.

En voici les différentes étapes. Il est préférable de venir accompagné(e).

### AVANT L'INTERVENTION

- Une heure avant l'intervention, vous pouvez prendre de l'ibuprophène (Advil, Motrin) ou de l'acétaminophène (Tylenol) pour prévenir la douleur causée par l'intervention. Demandez à l'équipe de soins quelle quantité vous pouvez en prendre.

Quantité : .....



- Une infirmière vous rencontrera et fera une évaluation générale de votre état de santé.

### PENDANT L'INTERVENTION

- L'infirmière et votre médecin (gynécologue) sont avec vous.
- Vous êtes couchée sur le dos, les jambes relevées.
- Le médecin insère un spéculum dans votre vagin. Un spéculum est un outil qui permet d'écartier les parois du vagin.
- Le médecin gèle votre col de l'utérus par une piqûre (anesthésie) afin de vous empêcher de sentir la douleur. Vous n'êtes pas endormie.

**Notez bien :** Vous pourriez quand même ressentir des douleurs semblables à des crampes menstruelles durant l'intervention. Votre cœur peut battre plus vite et vos jambes peuvent trembler. C'est normal et ça s'arrête après quelques minutes.

- Le médecin examine le col de l'utérus. Il insère l'anse diathermique et enlève délicatement les cellules précancéreuses. L'intervention ne dure que quelques minutes.

**Notez bien :** Il est important de ne pas bouger pendant l'intervention pour éviter toute blessure au vagin.

- Le médecin applique un produit qui aide à arrêter les saignements. Il enlève le spéculum.

### APRÈS L'INTERVENTION

Vous devez rester encore entre 20 et 30 minutes pour une période d'observation. Nous voulons être sûrs que vous vous sentez bien avant de partir.

## Comment se passent les jours APRÈS l'intervention ?

Il est normal d'avoir mal au ventre comme pendant vos règles. Les crampes peuvent apparaître quelques heures ou quelques jours après l'intervention.

- Vous pouvez également avoir des saignements :
- parfois aussi abondants que des règles
  - parfois foncés et qui sentent mauvais

Ces saignements peuvent :

- diminuer et reprendre au 10<sup>e</sup> jour après l'intervention
- durer plus de 1 mois ou jusqu'aux prochaines règles

Vos prochaines règles devraient revenir à la date prévue. Mais il ne faut pas s'inquiéter si elles arrivent plus tôt ou plus tard, cela peut être normal.

## Que faire APRÈS l'intervention?

- Si vous avez des crampes au ventre pendant les premières 24 h, vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) ou de l'ibuprofène (Advil, Motrin). Respectez bien les quantités écrites sur l'emballage.



- Durant les 3 semaines après l'intervention, il ne faut rien introduire dans le vagin : pas de tampon, de crème, d'ovule ou de coupe menstruelle (ex. : Diva Cup) et pas de douche vaginale. Pendant cette période, n'ayez aussi aucun rapport sexuel avec pénétration.



Allez à l'urgence si vous imbiblez une serviette hygiénique en 1 heure ou moins.

## Quels signes surveiller après le traitement?

Appelez la clinique de colposcopie (voir plus bas) si l'un des symptômes suivants apparaît.

- Vous saignez plus que pendant vos règles.
- Vous voyez plusieurs caillots de sang (des grumeaux de sang).
- Vous avez très mal au ventre malgré les médicaments (Tylenol, Advil, Motrin).
- Vous faites de la fièvre : plus de 38,3 °C ou 101 °F.



- Vous n'avez pas encore eu vos règles après 6 semaines.
- Vous remarquez des pertes vaginales jaune-vert ou qui sentent mauvais.

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la clinique, allez à l'urgence de l'hôpital.

## À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions?

Appelez la clinique de colposcopie.

Tél. : .....

*Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.*

Le CHUM n'est pas responsable du contenu de ce document tel que modifié par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'île-de-Montréal, ni de l'utilisation qu'en fait ce dernier.

[chumontreal.qc.ca/fiches-sante](http://chumontreal.qc.ca/fiches-sante)